



VILLE

D'AMILLY

Boîte Postale n° 909

45209 AMILLY CEDEX

Tél : 02.38.28.76.00

Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 JUIN 2023**

Objet :

**Elections sénatoriales
Election de 9 délégués suppléants**

Date de convocation

02 Juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20230609-DEL2023038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 13/06/2023

Publication 13/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Neuf Juin à 18 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY**
Gérard, Maire

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, M. SZEWCZYK,
Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN,
M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,**

**M. ROLLION, Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU,
MM. FOURNEL, ABRAHAM, Mmes FARNAULT, SAJET,
MM. SALL, PATRIGEON, Mme PENIN, MM. DAUNAY,
GABORET, Mme PLICHON, MM. BONCENS, BEAULIER,
Mme BONNARD, M. CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

Mme MOLINA-AUBERT	Pouvoir à M. ABRAHAM
M. RAISONNIER	Pouvoir à M. DUPATY
M. DESPLANCHES	Pouvoir à Mme CARNEZAT
Mme HUTSEBAUT	Pouvoir à M. BOUQUET
Mme FOUBET	Pouvoir à Mme PENIN

ABSENT :

Madame PLICHON Stéphanie a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 09 Juin 2023

DG/SR/N°2023/38

**OBJET : ELECTIONS SENATORIALES
ELECTION DE 9 DELEGUES SUPPLEANTS**

Monsieur DUPATY Gérard, Maire, ouvre la séance à 18 heures.

Mme PLICHON Stéphanie remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Le bureau électoral est mis en place :

- M. DUPATY Gérard, Maire, Président du bureau électoral
- Mme BEDU Françoise et M. ROLLION Jacky (les 2 conseillers les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin)
- Mme TURBEAUX-JULIEN Nelly et Mme PENIN Angélique (les 2 conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin).

Monsieur le Maire expose :

Pour Amilly (Commune de plus de 9.000 habitants), tous les Conseillers municipaux sont délégués de droit pour les élections sénatoriales.

9 suppléants doivent être élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la Commune.

Les suppléants sont élus par un scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur les listes.

Le vote se déroule sans débat, au scrutin secret.

1 liste de candidat a été déposée : la liste « AMILLY CONFIANCE ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code électoral notamment ses articles L283 et suivants et R131 et suivants,

VU le Décret n°2023-257 du 06 Avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, notamment son article 4 disposant que les conseils municipaux concernés sont convoqués le vendredi 09 Juin 2023 afin de désigner leurs délégués et suppléants,

VU la circulaire ministérielle du 30 Mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral du 02 Mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre des délégués et de leurs suppléants à élire par les conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023,

VU la liste unique de candidats à l'élection de suppléants déposée,

PROCEDE à un premier et unique tour de scrutin secret

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 09 Juin 2023

DG/SR/N°2023/38
(suite)

CONSTATE les résultats de l'élection après dépouillement des bulletins de vote par les membres du bureau électoral :

- (a) nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- (b) nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : 33
- (c) nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- (d) nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- (e) nombre de suffrages exprimés (b – c - d) : 33

- nombre de voix obtenues par la liste présentée :

- liste « AMILLY CONFIANCE » : 33

- nombre de mandats de suppléants obtenus :

- liste « AMILLY CONFIANCE » : 9 mandats

PROCLAME élus les 9 délégués suppléants pour les élections sénatoriales suivants :

liste « AMILLY CONFIANCE » :

M. RIZZO Jean-Louis, Mme FOUCHER Christiane, M. DOUCET Christophe, Mme SIBI Frédérique, M. HAGHEBAERT Guy, Mme COLOMBI Barbara, M. DESNOUES Jean, Mme MOREAU Sylvie, M. DESMONS Robert.

PRECISE que :

- les suppléants élus ayant assisté à la séance ont implicitement accepté leur mandat,
- les suppléants élus absents à la séance seront informés de leur élection dans les vingt-quatre heures,
- les Conseillers municipaux présents ont fait connaître la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui, en cas d'empêchement, les remplaceront (ce choix est mentionné sur une annexe du procès-verbal de l'élection).

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.